COURRIER DES LECTEURS.

« Folie des pistes cyclables » : une association répond

Dans notre édition du 11 juillet, un courrier des lecteurs dénonçait la « La folie des pistes cyclables ». Le groupe de travail « Mobilités douces » de l'association « Terre et mer. Pour l'avenir du vivant ! » **répond au lecteur.** « Depuis 4 ans, l'association mène un travail de repérage des circuits cyclables en proposant des sorties à vélo, ouvertes à tous, le 3e dimanche de chaque mois. Elle repère sur son territoire d'exercice (La Turballe, Piriac et Mesquer) les problématiques et les avancées réalisées en termes de circulation cycliste et adresse chaque mois un bilan aux communes concernées, à Cap atlantique et au Département.

Pour reprendre point par point les arguments avancés dans le courrier du 11 juillet : Tout d'abord, le coût de la réalisation d'une piste cyclable. Certes, il est élevé, mais, s'interroge-t-on lors de la réfection d'une rue ou d'une route ? Énonce-t-on le coût de réalisation du moindre rond-point (300 000 € pour un modèle standard) ? Non, tout ce qui concerne la facilitation et la sécurisation de la circulation automobile ne fait pas l'objet de la moindre objection. Crûment : » La bagnole c'est sacré ! « .

Puis, la séparation physique qui ne permet pas le stationnement, rend difficile l'arrêt d'urgence et éloigne les voitures de l'accès aux plages. Et c'est sans doute là, le point essentiel de cette belle réalisation sur le boulevard de Belmont et de l'Europe à La Turballe'

« Une piste digne de ce nom »

L'association poursuit : il a été réalisé à La Turballe, comme c'est rarement le cas, une piste cyclable digne de ce nom, séparée physiquement des dangereuses voitures. Car, rappelons-le, le moindre choc entre une voiture et un cycliste est totalement préjudiciable au » deux-roues « quelle que soit l'infraction commise : Il est gravement dommageable au cycliste, voire mortel.

Enfin, l'usage ne serait que de quelques semaines par an ? C'est ne pas être présent pendant l'hiver où les vélos poursuivent leurs trajets quotidiens et osent aller directement à leurs destinations par le boulevard de Belmont et celui de L'Europe.

Les parents et grands-parents n'hésitent plus à emmener leurs jeunes cyclistes ayant la fâcheuse tendance à aller de droite et de gauche. La bordure physique interdit tout franchissement, ce qui n'est pas le cas des nombreuses voies cyclables tout juste signalées par une ligne de peinture.

Nous ne pouvons qu'espérer que cette réalisation, responsable et respectueuse de la vie des usagers de la route les plus fragiles, continue son avancée vers le rond-point de Trévaly et de l'autre côté vers Lérat ; et que sur la côte piriacaise (boulevard Louis Clément) se mette en place un sens unique pour les voitures pour libérer là aussi une piste cyclable en site propre et cette fois-ci à moindre coût ».